

L'an deux mil huit, le SEPT MARS le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme de BESOMBES, Maire. Tous les conseillers étaient présents, à l'exception de Monsieur LAMERAND qui a donné pouvoir à M. RABOT:

Monsieur MARINANGELI a été élu secrétaire

Approbation du conseil municipal du 04 février 2008

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le compte rendu du conseil du 19 octobre 2008.

Vote du Compte administratif de l'exercice 2007

La commission administrative, réunie sous la présidence de M. SIRE sur le compte administratif de l'exercice 2007 dressé par Mme de BESOMBES, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		60 744,60	7 997,42			52 747,18
Opérations de l'exercice	132 106,51	190 369,72	35 050,00	34 066,67	167 156,51	224 436,39
Totaux	132 106,51	251 114,32	43 047,42	34 066,67	167 156,51	277 183,57
Résultats de clôture		119 007,81	8 980,75			110 027,06
Reste à réaliser			28 448,00	25 560,00	2 888,00	
Totaux cumulés						107 139,06

2°) constate les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3°) approuve à l'unanimité des présents le compte administratif 2007

Mme de BESOMBES a informé que le service du conseil général pour l'étude des eaux de ruissellement à Beauval avait classé ce dossier en priorité 1 pour la prochaine série de communes aidées.

Vote du Compte de gestion du receveur de l'exercice 2007

Madame le Maire informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2007 a été réalisé par le receveur en poste à Nanteuil le Haudouin et que le compte établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune. Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion.

Affectation du résultat de l'exercice 2007

constate, pour mémoire, le solde des sections de fonctionnement et d'investissement, de l'exercice 2007.

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT	EUROS
1.1 Résultat antérieur reporté	
- excédent	60 744,60
1.2 Résultat de l'exercice	
- Excédent	58 263,21
.3. Résultat disponible d'affectation (1)	119 007,81
2. SECTION d'INVESTISSEMENT	
2.1 Solde d'exécution :	
- Déficit	8 980,75
2.2 Solde des restes à réaliser :	
- Besoin de financement	2 888,00
2.4 Besoin de financement	11 868,75

DECIDE d'affecter le résultat de l'exercice 2007 :

1°) à l'apurement du besoin de financement de la section d'investissement (Art. 1068)	11 868,75
2°) solde disponible à reporter	107 139,06

Questions Adhésion au syndicat d'électrification USEDADA de l'Aisne

Mme de BESOMBES signale que le travaux d'électrification à Beauval sont tributaires des études préalables à effectuer. Le syndicat SE 60 est moins réactif que l'USEDADA ; les communes voisines qui ont choisi USEDADA en sont contentes, ainsi qu'elle l'a déjà expliqué. La condition pour y adhérer est le vote par le conseil de la taxe communale sur les factures d'électricité. Le prochain conseil pourra y réfléchir.

Questions diverses

- **Classe découverte Boullarre, Etavigny**

Un voyage est prévu « Châteaux de la Loire et Futuroscope ». Le prix est de environ 270 Euros par élève. Le conseil municipal, à l'unanimité accepte de prendre en charge la moitié des frais pour les enfants de la commune

- **Trottoir de M. MOURANT**

La boue projetée par les voitures éclabousse la maison dont le ravalement vient d'être effectué. Les travaux à prévoir sont laissés à l'appréciation du prochain conseil.

- **Chaussée du chemin jusque chez Mme BASSI**

La décision appartiendra au prochain conseil